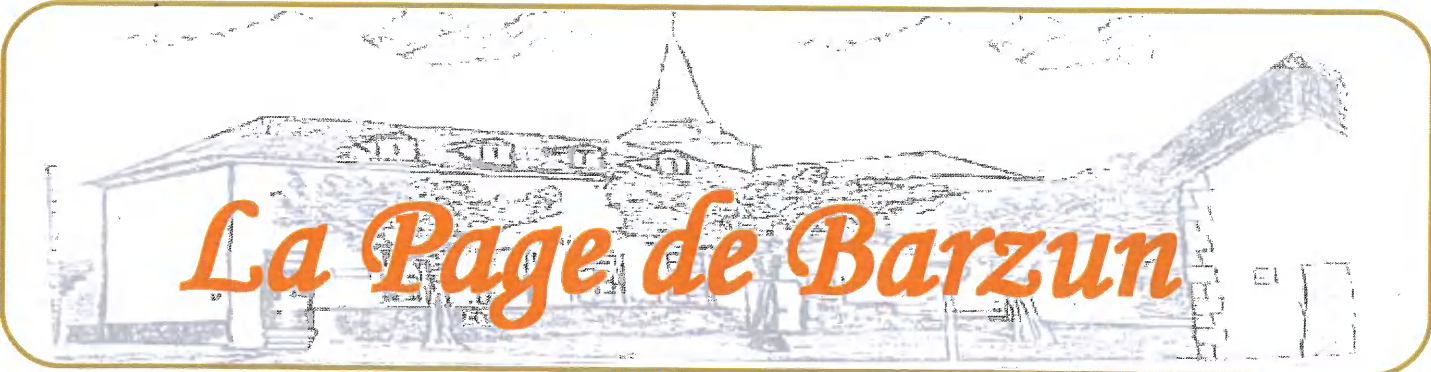




La Page de Barzun

Le bulletin d'informations de votre commune

JUILLET 2020

LE MOT DU MAIRE

Barzunaises, Barzunais,

Le nouveau Conseil Municipal élu le 15 mars a été installé le 26 mai dernier.

Cette installation s'est déroulée à huis clos, conformément à la réglementation qui impose des consignes sanitaires très compréhensibles dans la crise que nous traversons.

Le Conseil Municipal que je préside, aurait aimé partager ce grand moment avec vous pour vous remercier de la confiance que vous lui avez accordée.

Désormais, nous sommes en place pour mener à bien les actions nécessaires au fonctionnement de la commune.

La crise sanitaire qui a épargné notre région, semble fort heureusement marquer le pas. Elle nous a amenés, en priorité, à remettre l'école en route. L'école si importante pour nos enfants ne l'était pas moins pour les parents qui devaient reprendre leurs activités professionnelles.

Vous retrouverez sur ce bulletin le détail des décisions qui ont été prises lors de nos 2 premières réunions du conseil municipal.

La crise sanitaire a ralenti le fonctionnement habituel de la commune, le retard a été rattrapé en un mois avec le vote du budget, des taxes, ainsi que la mise en place des commissions.

Des travaux sont engagés à l'école pour faire face dès la rentrée prochaine à l'accroissement du nombre d'élèves.

Une réunion de travail a eu lieu avec les responsables du Département avec pour objectif de sécuriser le carrefour Cami Bielh - rue de l'Aussère et réduire la vitesse à l'entrée du bourg côté Livron. Des décisions et des engagements ont été pris.

L'intercommunalité, qui était en attente du second tour des élections du 28 juin dernier, fera son installation courant juillet.

Cette crise sanitaire inédite, qui aura rythmé notre vie depuis mars, aura des répercussions économiques à n'en pas douter. Elle pourrait avoir aussi un impact sur nos comportements dans notre façon de vivre. S'il y a un vrai plaisir à retrouver une vie sociale, pour autant nous devons rester prudents et continuer à appliquer les gestes barrières.

L'été est là, les vacances que nous pourrons prendre aussi. Je vous souhaite le meilleur pour cette période à venir et prenez bien soin de vous.

Le Maire

René MILLET

SOMMAIRE

Pages 2, 3 : Informations municipales

Pages 4, 5 : Taxes et Budget

Page 6 : Procédures administratives

Pages 7, 8, 9 : Informations barzunaises

Page 9 : Intercommunalité

Pages 10, 11 : Echos des associations

Page 12 : Calendrier collecte déchets

INFORMATIONS MUNICIPALES

Résultat des élections municipales :

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars, juste avant le confinement dû au COVID-19. Sur 457 inscrits, 282 sont venus voter, soit presque 62%, et il y a eu 274 bulletins exprimés.

La liste menée par René Millet a donc été élue au premier tour, avec une moyenne de 90% des voix.

L'élection du maire et de ses adjoints s'est déroulée à huis clos le 26 mai, en présence de Maurice Minvielle, Maire sortant. René Millet a été élu maire ainsi que ses adjoints : Pierre Poublan (1^{er} adjoint), Bernard Cazaban-Carrazé (2^{ème} adjoint), Vanessa Cabresin (3^{ème} adjointe), Véronique Goua de Baix (4^{ème} adjointe).

Indemnités des élus :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints et au maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Concernant l'indemnité du maire, la loi, afin de valoriser la fonction dans les communes de moins de 1000 habitants, fixe l'indemnité au plafond (40,30%) - Indice majoré 830.

M. le Maire, afin de ne pas trop grever le budget de la commune, choisit de ne prendre que 35,50%.

Pour les adjoints, M. le Maire propose 8,95% pour les 1^{er} et 2^{ème} adjoints et 7,00% pour les 3^{ème} et 4^{ème} adjoints.

Budget participatif organisé par le Département 64 :

Vous avez des idées de projets qui permettraient aux habitants des Pyrénées-Atlantiques d'être plus proches et plus solidaires ? Proches des gens, proches de la nature, solidaires entre les générations, solidaires entre les territoires... ?

Le Département 64 lance son premier budget participatif pour vous aider à concrétiser vos idées. Soumettez-les au vote des citoyens, qui aura lieu du 21 novembre au 4 janvier, et celles qui obtiendront le plus de voix pourront être financées jusqu'à 100 %. Les résultats seront communiqués au début du mois de janvier 2021. Les projets seront ensuite réalisés avant le 30 juin 2022.

Toute personne de plus de 11 ans, tout groupe de personnes ou toute association du Département sont invités à déposer une idée de projet entre le 1^{er} juillet et le 21 septembre 2020.

Plus d'info sur www.budgetparticipatif64.fr



Plan CANICULE :

Depuis le 1er juin 2020, le plan national canicule est activé. Santé Publique France a mis à jour le dispositif de surveillance et les messages de prévention canicule pour proposer de nouveaux outils adaptés au contexte de l'épidémie de COVID-19.

Les personnes âgées ou handicapées qui désirent s'inscrire sur le registre canicule peuvent contacter la Mairie, la finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Plus d'info sur santepubliquefrance.fr ou 0800 66 66 66 (appel gratuit)

En cas de malaise, appelez le **15**.



Modification du Régime indemnitaire pour le personnel contractuel de la commune :

L'ancien Conseil Municipal a transmis en février 2020, pour avis, au Comité Technique Intercommunal, un projet de modification du Régime Indemnitaire pour le personnel contractuel de plus de 1 an, non concerné jusqu'alors.

Le Régime indemnitaire se compose de 2 parts :

- part fixe, versée mensuellement à tous les agents titulaires, stagiaires et contractuels de plus d'un an, d'un montant variant en fonction du grade.
- part variable versée une fois par an, en décembre, après entretien annuel avec le Maire.

COMMISSIONS COMMUNALES 2020

VOIRIE – TRAVAUX – BATIMENTS COMMUNAUX	Commission : Pierre POUBLAN , Emmanuel ROCHE, Yves CACHIN, Michèle REIGNIER, Bernard CAZABAN
FLEURISSEMENT – EMBELLISSEMENT- SIGNALETIQUE-ENVIRONNEMENT	Commission: Delphine PUJO , Emmanuel ROCHE, Yves CACHIN, Véronique GOUA DE BAIX, Pierre POUBLAN, Danièle LACOSTE
URBANISME	Commission : René MILLET , Bernard CAZABAN, Pierre POUBLAN, Michel SENS
BOIS ET FORETS	Référents : Bernard CAZABAN, Michel SENS
COMMUNICATION (Site/Bulletin) ANIMATIONS DE LA COMMUNE – CEREMONIES – FETES.	Commission : Véronique GOUA DE BAIX , Yves CACHIN, Michèle REIGNIER, Delphine PUJO, Didier BELINGUIER, Pierre POUBLAN
AFFAIRES SCOLAIRES – CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	Commission : Vanessa CABRESIN , Alain GARCES, Alix TORRUELLA, Delphine PUJO
FINANCES	Maire et Adjoints
CCAS	Commission : Vanessa CABRESIN , Danièle LACOSTE, Michèle REIGNIER, Delphine PUJO, Chantal BENAZETH, Josiane CASTERAN, Madeleine CLAVERIE, Bernadette MILLET, Philippe OUSTALET, Jean CAILLABET
CIMETIERE	Référents : Bernard CAZABAN, Vanessa CABRESIN, Chantal BENAZETH
BIBLIOTHEQUE (Commission extra-communale)	Commission : Vanessa CABRESIN , Chantal BENAZETH, Josiane CASTERAN
PERSONNEL/RH	René MILLET, Pierre POUBLAN, Isabelle FRERE
COMMISSION APPEL OFFRES OUVERTURES DES PLIS	Titulaires : Pierre POUBLAN, Yves CACHIN, Alain GARCES Suppléants : Bernard CAZABAN ; Michèle REIGNIER, Chantal BENAZETH
DIVAGATION DE CHIENS	Référent : Emmanuel ROCHE
MATERIEL COMMUNAL FONCTIONNEMENT BARZUN/LIVRON - Matériel technique	Référents : Bernard CAZABAN, Michel SENS
P.A.V.E - Accessibilité (mises aux normes des bâtiments recevant du public)	René MILLET assurera la continuité de ce dossier associé à la commission travaux
P.C.S / P.P.M.S (plan communal de sauvegarde / plan particulier de mise en sûreté)	Commission : Véronique GOUA DE BAIX , Bernard CAZABAN, Vanessa CABRESIN, Alix TORRUELLA

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Investissement :

	Prévu :	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	202 427.00 €	118 788.85 €	24 284.00 €
Recettes	202 427.00 €	86 142.31 €	6 734.00 €

Fonctionnement

	Prévu :	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	457 693.00 €	286 129.61 €	0
Recettes	457 693.00 €	470 645.20 €	0

Résultat de clôture de l'exercice

Déficit d'investissement : - 32 646.54 €

Excédent de fonctionnement : 184 515.59 €

Résultat global : 134 319.05 €

BARZUN - TAXES VOTEES EN 2020

Taxes	Taux 2019	Taux votés 2020	Bases 2020 en €	Produits 2020 en €
Taxe Habitation	7.41%	7.41%	885 400	65 608
Taxe Foncier Bâti	7.09%	7.09%	506 800	35 932
Taxe Foncier Non Bâti	32.16%	32.16%	31 800	10 227
				111 767

FISCALITE 2020

COMMUNES DE L'EX-COMMUNAUTE DE OUSSE GABAS

COMMUNES	TAXE HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
AAST	9.94	6.97	42.21
BARZUN	7.41	7.09	32.16
ESPOEY	9.36	5.64	35.36
GER	10.22	9.05	64.36
GOMER	8.62	7.47	40.37
HOURS	9.02	6.86	36.21
LIMENDOUS	6.92	5.92	36.67
LIVRON	9.63	8.68	34.53
LOURENTIES	6.86	5.17	34.35
LUCGARIER	6.14	4.89	26.75
NOUSTY	9.91	10.99 ^{*2019}	44.51 ^{*2019}
PONSON DESSUS	8.39	9.14	35.64
PONTACQ	8.07	12.45 ^{*2019}	40.65 ^{*2019}
SOUMOULOU	7.26	8.10	37.47

BUDGET 2020

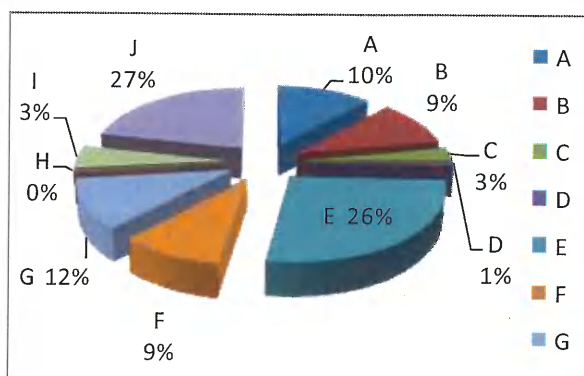
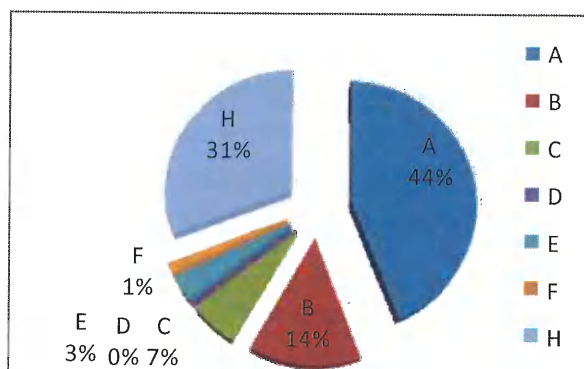
Section de Fonctionnement

Recettes

A	Taxes Foncières, Habitation, sur électricité, Reversement CC	193 422
B	Dotations, subventions, participations	61 485
C	Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers)	27 400
D	Remboursement Assurance, dons, Cessions immo.	1 066
E	Autres produits, Cantine, bois	15 340
F	Recettes d'ordres – Travaux en Régie	5 000
H	Excédent 2017 reporté	135 519
	Total	439 232

Dépenses

A	Eau, assainissement, électricité, combustible, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine	51 840
B	Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances	44 450
C	Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone.	13 330
D	Impôts et Taxes	2 600
E	Charges de Personnel, Charges sociales,...	118 285
F	Reversement FNGIR	41 302
G	Charges de Gestion courantes : cotisations, Assainissement, CCAS, Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions	48 808
H	Charges financières et exceptionnelles	1 050
I	Dépenses imprévues	21 487
J	Virement à la section d'investissement	96 080
	Total	439 232



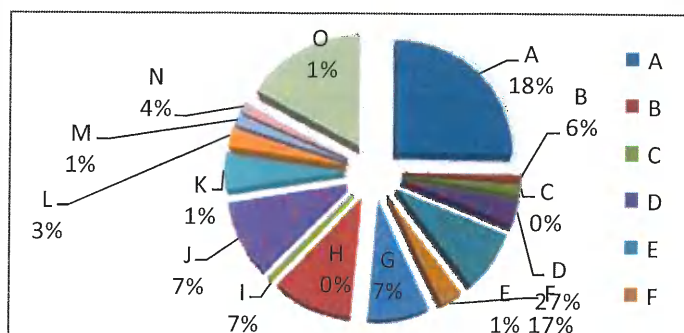
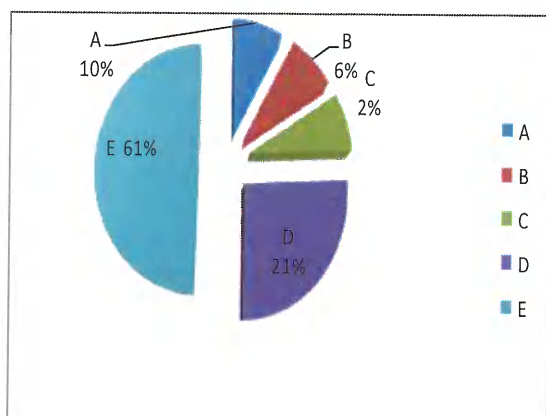
Section d'Investissement

Recettes

A	Subventions Investissements	16 846
B	Remboursement Fonds TVA	15 463
C	Taxe Aménagement	15 036
D	Excédent de fonctionnement	50 197
E	Report de la section de fonctionnement	96 080
	Total	193 622

Dépenses

A	Travaux voirie	48 960
B	Cantine	1 889
C	ADAP - Aménagements Handicap	3 000
D	Cimetière	7 000
E	Eglise	16 489
F	Travaux Salle Polyvalente	6 071
G	Travaux Ecole	16 038
H	Travaux Trinquet	20 235
I	Local Technique	500
J	Salle pour Tous	20 000
K	Signalétique	10 000
L	Travaux en Régie	5 000
M	Dépenses imprévues	3 000
N	Remboursements d'emprunts	2 793
O	Déficit	32 647
	Total	193 622



PROCEDURES ADMINISTRATIVES

Congés annuels :

La Mairie sera fermée du 25 juillet au 9 Août 2020 inclus.

En cas d'urgence, contactez le Maire ou un Adjoint.

Rentrée et Inscription scolaire

Pour les enfants qui auront 3 ans avant la fin de l'année, il convient de venir les inscrire en Mairie muni de votre livret de famille et du carnet de santé.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2020.

Demandes de Carte d'identité et de Passeport

Il vous faut faire une pré-demande de passeport et/ou carte d'identité sur le site <http://ants.gouv.fr> mis en place par le Ministère de l'Intérieur. Pour cela, vous devez créer un compte personnel, remplir la pré-demande et imprimer le récapitulatif ou noter le numéro de la demande. Pour un mineur, c'est le représentant légal qui complètera la pré-demande.

Cette demande remplace le dossier papier.

Il conviendra ensuite de prendre rendez-vous dans une mairie équipée pour faire valider la demande (la plus proche est la Mairie de Soumoulou).

Chacun devra se présenter en personne pour signer les documents et donner ses empreintes. Attention les délais sont assez longs pour avoir le rendez-vous puis le délai est d'environ 1 mois pour le traitement.

Recensement militaire

Dès 16 ans, les jeunes français doivent se faire recenser. Il suffit de se présenter en Mairie avec le livret de famille des parents au plus tard le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. À la suite de ce recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire avant l'âge de 25 ans.

Attention : La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Listes Electorales

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire tout au long de l'année mais au plus tard 60 jours avant le 1^{er} tour de scrutin.

Cela concerne tout français majeur domicilié sur la commune ou y résidant de manière effective et continue depuis plus de 6 mois ou assujetti aux impôts locaux sur la commune depuis au moins 2 ans.

Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires afin de participer aux élections municipales et aux élections européennes.

Pour ce faire, il convient de remplir la demande correspondante que vous remettra la mairie, ou à télécharger sur Internet et de fournir la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Chantal BENAZETH est la « responsable-listes électorales » pour la commune.

Pour info en 2021 : Elections Départementales et Régionales

Transports scolaires

Pour la rentrée 2020, les inscriptions se font sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial de chaque famille (de 30 € à 195 € avec possibilité de paiement en ligne).

Contact : Région Nouvelle-Aquitaine - Site de Pau - Service Transports Routiers de Voyageurs : accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 au 0970 870 870 (appel non surtaxé) ou par mail depuis le site.

INFORMATIONS BARZUNAISES

Repas des aînés :

La commission CCAS reconduit le repas des aînés qui se déroulera en octobre si les conditions sanitaires le permettent. La date sera définie lors de la prochaine réunion du CCAS, le jeudi 16 juillet.

Travaux :

- Des travaux de peinture restent à faire sur le logement situé à côté de l'école.
- A l'école, les fenêtres et la porte de la classe des petits vont être changées. Des rideaux roulants extérieurs vont être placés sur les baies vitrées de la salle d'accueil et un nouveau coin de sieste va être créé. L'ancien coin de sieste va être réaménagé et servira de bureau de direction.
- A l'église, un chauffe-eau a été installé et les deux portes d'entrée qui sont très abîmées, doivent être remplacées.
- Au trinquet, le changement du bardage est à l'étude avec l'association qui le gère, Le Carambo.
- Travaux de sécurisation du village : une réunion avec les services du département a été organisée par la mairie afin de :
 - sécuriser et aménager le carrefour des rues Ossau, Cami Bielh, Monseigneur Théas et Aussère.
 - réduire la vitesse des véhicules à l'entrée du village arrivant de Livron, au niveau de l'embranchement de la rue des Sapins.

Maison pour tous :

Etant donné que le cœur du village (salle des sport, trinquet) est sur une zone inondable, il n'est pas possible d'ajouter ou de modifier un bâtiment. Une étude va donc être menée afin de savoir s'il est possible de réhabiliter l'ancienne école située dans l'impasse du canal du moulin.

Bibliothèque :

La bibliothèque est ouverte depuis le samedi 4 juillet, les horaires restent inchangés : mardi 16h-18h et samedi 10h-12h. Le port du masque ainsi que le lavage des mains sont obligatoires et du gel hydroalcoolique est mis à disposition. Les livres rendus seront remis en rayon à la permanence suivante.

Lors de la réunion trimestrielle, nous avons accueilli quatre nouvelles bénévoles : Marie-Agnès Casabonne, Christine Coutouillat, Bouchera Doussard et Nicole Pichon alors que Marie-Jo Caillabet, Lucette Minvielle, Madeleine Claverie, Marcel Cazala et Jean Caillabet ont choisi d'arrêter après un grand nombre d'années comme bénévoles.

Vanessa Cabresin, la nouvelle présidente, tient à les remercier vivement pour leur engagement : « Ils me manquent déjà ! », et se réjouit de l'arrivée des nouvelles. Elle espère encore que des Barzunaises et des Barzunais viendront les rejoindre pour continuer sur ces créneaux horaires. Cela équivaut à une permanence de 2h par mois environ. L'équipe de la bibliothèque compte sur vous !



Cérémonie du 8 mai à huis clos :

Dans le respect des consignes données par l'Etat, la 75^{ème} cérémonie du souvenir de l'armistice de la deuxième guerre mondiale s'est déroulée dans la plus stricte intimité : seules quatre personnes, Maurice Minvielle (maire), René Millet (1^{er} adjoint), Jean-Paul Mieussens (porte-drapeau) et Jean-Claude Oustric (Anciens Combattants) ont exercé le devoir de mémoire adressé à tous les Barzunais morts pour la France.

Confinement obligeait, aucun public n'était présent contrairement aux années passées où les enfants de l'école et une centaine de personnes assistaient à ces commémorations.



Des nouvelles de l'école...

Mise en place d'une nouvelle organisation pour la rentrée de septembre 2020 :

Mme Magali Zuccarello, enseignante dans la classe maternelle-CP et directrice de l'école depuis plusieurs années, quittera Barzun et prendra ses fonctions à l'école de Pontacq à la rentrée. Elle sera remplacée par Mme Catherine Garcès.

Nous souhaitons une bonne continuation à Mme Zuccarello et la bienvenue à Mme Garcès.

L'équipe de l'école de Barzun sera donc la suivante à la rentrée :

- Mme Catherine Garcès, enseignante de la classe des grands et directrice de l'école
- Mme Emilie Lahas, enseignante de la classe des petits
- Mmes Simone Pocq et Jessica Gamby, ATSEM dans la classe des petits
- Mme Laurence Laborde, personnel de cantine et d'entretien des locaux.



Rentrée : mardi 1^{er} septembre dès 8h30 :

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, nous sommes en attente d'informations sur la rentrée 2020. En collaboration étroite avec l'équipe enseignante, nous communiquerons dès que possible sur l'organisation de la rentrée et des protocoles sanitaires à mettre en place si besoin.

Effectifs : toujours en augmentation :

Pour la rentrée 2020-2021, 49 élèves sont inscrits, et un élève supplémentaire est prévu en janvier. Les élèves de Petite Section étant nombreux cette année, la salle de sieste actuelle n'est plus adaptée. Un aménagement de la salle d'accueil va être effectué avec la pose de volets roulants électriques extérieurs et la mise en place de rideaux de séparation pour délimiter le coin sieste. Des lits vont être achetés.

Départ des CM2 :

Cette période si particulière n'a pas permis d'organiser la fête de l'école. Cependant un goûter offert à tous les élèves de l'école et organisé par les 6 élèves de CM2 a eu lieu le 30 juin avec une remise de cadeaux de la part de l'APEA. Nous souhaitons une bonne continuation à Axel Fabre, Maëlie Torruella, Cézanne Glénat, Naëlle Barroumes, Louise Hazera et Shaïna Doussard (voir photo ci-contre).

Travaux à venir :

- Remplacement des portes et fenêtres pour améliorer l'isolation thermique, certainement pendant les vacances de la Toussaint.
- Aménagement du nouveau coin sieste
- Renouvellement de tables et chaises usagées
- Achat d'un visualiseur pour le vidéoprojecteur déjà en place depuis quelques mois dans la classe des grands
- Les travaux de peintures restant à réaliser autour de l'école seront faits cet été.



Tarifs CANTINE - GARDERIE :Cantine :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le coût du repas pris à la cantine durant l'année 2019 s'est élevé à 5,62€ pour la commune, le tarif facturé aux familles s'élevant à 3,45€.

Dans la mesure où aucune augmentation n'a eu lieu depuis 2017, le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif à **3,50€ pour les habitants de la commune**

Garderie :

Pour l'année 2019, le prix de revient de la garderie s'est élevé à 3,67€/jour/enfant pour la commune et est facturé aux familles 2,20€/jour/enfant avec un maximum de 26€/mois/enfant et 24€/mois/enfant si la famille est composée d'au moins 2 enfants

Dans la mesure où aucune augmentation n'a eu lieu depuis 2017, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs comme suit : **2,25€/jour/enfant avec un maximum de 27€/mois/enfant** et 25€/mois/enfant si la famille est composée d'au moins 2 enfants.

INTERCOMMUNALITE**Communauté des Communes du Nord Est Béarn (CCNEB)****PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :**

Le PLUI a été arrêté en Conseil Communautaire de 30 janvier 2020. Les travaux qui ont commencé au sein de l'intercommunalité en 2015 sont arrivés à la phase presque terminale.

La CCNEB continue de gérer la suite des phases à venir et une enquête publique aura lieu bientôt, les dates seront communiquées par la mairie dès qu'elles seront connues.

Piscine de Pontacq gérée par la CCNEB (Cté de Communes)

La piscine sera ouverte du samedi 11 juillet au lundi 31 août, du lundi au dimanche de 14h à 19h.

Entrée générale	3,00 €
Enfant de moins de 6 ans	gratuit
Enfant entre 6 et 16 ans (tarif réduit)	2,00 €
Tarif de 17h30 à 19h à la piscine de Pontacq	1,00 €
Possibilité d'abonnement	

Cours de natation avec la MNS Marie-Odile CHARLES (06 69 27 74 63)

Dernière minute : pour des raisons techniques, la piscine sera exceptionnellement **fermée** jusqu'à nouvel ordre. Renseignez-vous au 05 59 33 46 10 (CCNEB)

ATTENTION

Centre aéré de Pontacq « Pont du Tonkin » (3 à 12 ans)

6 rue de l'Enterq 64530 PONTACQ

Renseignements et inscriptions :

07 81 97 13 36 ou 05 59 33 09 35 (Pôle Enfance Jeunesse)

alsh-pontdutonkin@cc-nordestbearn.fr





Assemblée Générale du Hand :

L'Assemblée Générale du 6 juillet s'est déroulée dans des conditions inhabituelles en raison de la crise sanitaire et a validé la constitution d'un nouveau bureau :

- Audrey et Elodie LACOTE : co-présidentes
- Franck HUTTER : trésorier
- Valérie COHOU : secrétaire

Avec ses 218 licenciés, ses 12 équipes, son baby-hand, son école de hand et son hand-loisir, l'EBHB avait le vent en poupe. Mais cette dernière saison s'est achevée prématurément début mars en raison de la pandémie. Malgré cela, la club a réussi sa saison puisque :

- les 2 équipes fanions se maintiennent en région. Les séniors garçons sont des habitués dans ce championnat mais les filles évoluaient pour la première fois à un tel niveau.

- Toutes les autres équipes se sont maintenues sans avoir pu concrétiser leur ambition de participer aux phases finales départementales alors que certaines d'entre elles en avaient la capacité.

Un grand merci à tous les supporters qui ont soutenu et encouragé nos joueurs durant cette saison.

Reprise des entraînements :

La salle des sports a rouvert ses portes le 6 juillet pour permettre la reprise des entraînements durant l'été dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, pour le plus grand bonheur des licenciés. Tous se sont « éclatés » !

Saison 2020-2021 :

Pour la saison prochaine, la fédération de Handball a réorganisé les poules des différents championnats de façon à pallier au risque sanitaire et préserver la santé de tous. L'accès dans les salles est aussi règlementé.

Pour vous inscrire en tant que joueur, arbitre, ou pour participer à la vie du club en fonction de vos envies ou de vos compétences (dirigeant, entraîneur, accompagnateur...), adressez-vous à :

Elodie LACOTE : 06 22 38 07 77 ou [lacote.elodie@outlook.fr](mailto:elodie.lacote@outlook.fr)

Audrey LACOTE : 06 68 58 07 26 ou [lacoteaudrey@gmail.com](mailto:audrey.lacote@gmail.com)

Pour suivre l'actualité EBHB, rendez-vous sur la page Facebook du club.



A chaque match, grande affluence à la salle des sports



Les petites graines du club



De la motivation avant tout !

CARAMBO : Petit mot du président Jean-Pierre Hourcastagné

« Je sais l'impatience de tous les fervents amis du Carambo ...

Vous connaissez tous les difficultés liées évidemment à la situation sanitaire, et les conditions d'ouverture d'une salle de sport se révèlent si exigeantes (vestiaires et douches fermés, désinfection, espacement de demi-heure entre les différentes équipes) que nous avons décidé provisoirement de reporter l'ouverture du trinquet.



Un trinquet vide mais pas inoccupé : des oiseaux nichent dans les locaux

Vous serez donc satisfaits de savoir que des projets d'amélioration quant à l'entretien (un projet de bardage pour empêcher l'accès des oiseaux) sont à l'étude avec la collaboration de notre nouvelle municipalité.

Satisfaits sûrement aussi, dès une ré-ouverture possible après nettoyage intensif et dès ce mois d'octobre, la tenue de l'Assemblée Générale de notre association.

Amicalement. »

L'Association des Parents d'Elèves :

L'APE, l'école et l'ensemble des parents d'élèves vous souhaitent un bel été.

Merci à tous de votre participation au LOTO du mois de novembre, à la traditionnelle vente de chocolats de Noël ainsi qu'à celle des calendriers. Ces actions sont de belles réussites humaines et financières. Les fonds récoltés viennent compléter la cagnotte pour offrir à nos petits écoliers de nouvelles aventures et découvertes.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour une belle rentrée scolaire.



Le Comité des Fêtes :

Le Comité des fêtes s'est créé en novembre 2019. Il a pour objectif général, en liaison avec la Municipalité, d'organiser les fêtes du village.

Cette année, la fête a connu un vif succès. 245 personnes étaient présentes au repas du vendredi soir, repas élaboré par le traiteur SIMON à Espoey. Le bal s'est déroulé sans aucun incident, un grand merci aux parents et bénévoles qui ont participé à la mise en place et à la sécurité de cet évènement.

Et pour terminer, un grand merci aux villageois pour leur accueil lors des sérénades.

D'autres activités, animations étaient prévues cette année, mais la crise sanitaire que nous avons traversée nous a contrains à tout suspendre. Ce n'est que partie remise.



CALENDRIER 2^{ème} SEMESTRE 2020

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Jour férié Mairie ouverte Mairie fermée Manifestation Ordures ménagères Tri sélectif	Jour férié Mairie ouverte Mairie fermée Manifestation Ordures ménagères Tri sélectif	Jour férié Mairie ouverte Mairie fermée Manifestation Ordures ménagères Tri sélectif	Jour férié Mairie ouverte Mairie fermée Manifestation Ordures ménagères Tri sélectif	Jour férié Mairie ouverte Mairie fermée Manifestation Ordures ménagères Tri sélectif	Jour férié Mairie ouverte Mairie fermée Manifestation Ordures ménagères Tri sélectif
M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31	D 1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30	M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31